

Fusions d'établissements, nouvelles grilles de rémunération, les travaux de rénovation sont menés tambour battant à la Fédération UNICANCER. Dans un cadre d'austérité imposée, rien de bon à en attendre pour les salarié-es ni pour la qualité des soins.

Programme de Rentrée d'UNICANCER: Fusions d'établissements et fonte des salaires.

Unicancer en fusions

En créant ces structures inter-régionales, le pouvoir administratif se concentre et s'éloigne des salarié-es.

La mobilité imposée aux personnels appartenant à un même groupement prend des proportions insupportables.

La polyvalence des établissements disparaît peu à peu au profit de spécialisations.

Certaines activités sont « mutualisées » en entraînant soit une diminution de personnels soit la mise en œuvre de sous-traitance (laboratoires, cuisines, entretien, blanchisseries...).

Dans son projet de Loi de « modernisation » de la Santé Marisol Touraine va plus loin que la loi Bachelot (HPST) dans la création de super structures hospitalières et rend obligatoires les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). On ne peut que constater que la Fédération UNICANCER anticipe sur ces mesures en cherchant à garder son autonomie de fonctionnement.

Le calendrier et les objectifs de l'union patronale sont clairs et affichés : les fusions seront réalisées d'ici fin 2016 et il y aura alors 9 sites au lieu des 18 existants aujourd'hui.

Le deuxième semestre 2015 doit être celui de la phase opérationnelle.

D'après UNICANCER il s'agit de: « mettre en place un projet médical unique, une prise en charge commune et graduée du patient, dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité... » **Peut-on y croire?**

Les bans sont publiés pour les unions

- Caen/Rouen/Lille
- Dijon/Nancy/Reims/Strasbourg
- Clermont Ferrand/Lyon
- Marseille/Nice
- ICO (Angers et Nantes)/Rennes/Bordeaux.

Resteront autonomes :

Curie (qui a déjà absorbé Saint Cloud),
Villejuif, Toulouse, Montpellier.

Non ! Les « vrais » objectifs sont : la baisse des coûts, salariaux évidemment mais pas seulement, une optimisation des moyens (médicaments, activités de ménage et d'entretien des établissements,...) comme si nous n'avions pas déjà l'expérience des Communautés Hospitalières de Territoire.

Non ! Nous ne pouvons pas croire aux promesses des responsables politiques, administratifs et médicaux des structures sanitaires privées et publiques !

Débordants de cynisme, ils et elles vénèrent la rentabilité, l'excellence et l'engagement, sans jamais valoriser l'activité collective.



Solidaires
Union syndicale



Fédération nationale

SUD Santé Sociaux
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67

www.sudsantesociaux.org
contact@sudsantesociaux.org
Tweet: sudsantesociaux

Paris, le 26/08/2015

UNICANCER se lance dans la promotion du salaire individualisé/au mérite...

Leur credo, c'est le salaire au mérite et ils ne s'en cachent même plus !

Depuis 2010, aucune augmentation n'a été consentie.

En 2013, une inter-syndicale large a fortement contesté la politique de blocage des salaires de la Fédération UNICANCER, les instances ont été boycottées, des assemblées générales ont rassemblé de nombreux salarié-es en colère.

L'issue du conflit a laissé intactes les exigences des salarié-es en matière de salaires, de conditions de travail et de qualité des soins.

Mais la Fédération UNICANCER a mis en place un «groupe de travail» pour élaborer une nouvelle grille. Pour participer à ces travaux il fallait signer une clause de confidentialité.

SUD n'a pas participé à ces travaux refusant cette clause en considérant que les discussions ne devaient pas se faire « dans le dos des salarié-es ».

La refonte des grilles, "discutée" avec les organisations syndicales complaisantes, attaque directement la structuration des évolutions de carrières, en rendant, par exemple, inaccessibles les derniers échelons les plus "rémunérateurs" !

Ces nouvelles grilles sont construites sur les compétences et non plus sur les diplômes ou niveaux d'études requis.



UNICANCER promet un pourcentage d'augmentation annuel sans jamais préciser combien, quand et pour qui et *l'ancienneté sort des critères de valorisation salariale!*

Ces nouvelles grilles pourraient s'appliquer dès 2016. La démonstration est faite, UNICANCER va se restructurer sur le dos des salarié-es des centres.

Ses responsables vantent pourtant à l'excès la qualité du travail réalisé par l'ensemble des personnels des CLCC tout en organisant la baisse significative des rémunérations à long terme.

Ils transforment radicalement les conditions de soins aux patients et des professionnel-les, et les fusions sont le tremplin pour la casse des emplois !

Pour SUD Santé Sociaux, si une évolution de notre système de santé est largement souhaitable, elle consiste à créer un réseau de soins de service public, fondé sur des besoins déterminés démocratiquement avec des personnels regroupés sous un même statut et la même grille de salaire.

C'est aussi compter avec des instances représentatives du personnel pour agir tant au plan local qu'au plan national.

Une mobilisation s'impose!

- pour défendre les conditions de travail et de rémunération dans les CLCC.

- pour une augmentation générale des salaires, du privé et du public :

**le 8 octobre
journée d'actions
et de grève nationale!**